



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PME

Question écrite n° 68342

Texte de la question

M. Philippe Briand appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés d'application de la loi des 35 heures dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie. Il insiste sur le fait que pour certaines entreprises à caractère artisanal, et plus particulièrement celles relevant des métiers de bouche en général, l'application de la loi reste et restera difficile si un calendrier d'aménagement progressif n'est pas envisagé. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte faire pour reconnaître au secteur de la boulangerie-pâtisserie sa spécificité et sa singularité, et souhaite qu'on lui précise si un texte dérogatoire est prévu allant dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68342

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6148